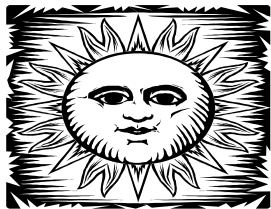


A SUD



LE SOLEIL BRILLE

PROCES FRANCE TÉLÉCOM-ORANGE-LOMBARD, L'ORGANISATION DU TRAVAIL DANS LE BOX DES ACCUSÉS, TOU-TE-S CONCERNE-E-S

Du 6 mai au 12 juillet, France Télécom-Orange et sept ex-dirigeants devront répondre devant la justice d'accusation de harcèlement moral organisationnel qui serait responsable de dizaines de suicides.

Casser le thermomètre pour masquer la maladie. Pendant les 10 ans de l'instruction les directions de France Télécom-Orange ont systématiquement tenté de dénier ces drames, refusant de reconnaître une liste officielle de victimes, que SUD et d'autres ont dès 2008 commencé à établir, et de prendre des mesures rectificatives en conséquence. Elles ont contesté les alertes des médecins, refusé de faire une enquête nationale sur les risques psychosociaux liés au travail, attaqué le serveur du cabinet gestionnaire d'un questionnaire aux agents, puis contesté les conclusions de cette consultation (avec pourtant les indicateurs au rouge).

Didier Lombard, ex PDG a déclaré à l'audience qu'il pensait que le mois de juin 2009 devait être le moment d'une réjouissance des salarié-es car son plan drastique NEXT avait été une réussite ..

Mais c'est maintenant 120 parties civiles (salariés ou familles de victimes, fédérations syndicales, SUD en tête), médecins du travail, associations de victimes qui mettent l'organisation du travail en accusation. En effet celle-ci, basée sur des réorganisations incessantes (tient , ça ne vous vous dit rien nous concernant ?), et l'objectif de virer 22 000 salarié.e.s de l'entreprise avec des méthodes brutales, tout en proclamant la joie de ces salarié.e.s, a **généralisé** un grand mal être qui a amené des dizaines d'agents jusqu'au suicide.

Le but de ce procès est de réhabiliter ces victimes, donner enfin accès à une procédure de reconnaissance, d'indemnisation et de réparation et **ne plus reproduire ces conséquences dramatiques par des organisations du travail similaires, à Orange, à La Poste et ailleurs !!!**

FOSSOYEURS DU METIER DE FACTEUR, ET HAUTES CARRIERES

Nous avons été reçus par la direction d'Amboise Courrier, la DSCC et la DEX (ces 2 dernières directions se chevauchant sans qu'on ait encore compris vraiment pourquoi, mais en constatant un doublement de hautes payes, gaspillées sans remords), des séances de langue de bois, de technocratie et de mépris du personnel de haut niveau !

Notre objectif pour SUD était clair : dénoncer le non respect du protocole de fin de conflit signé (à contre-cœur) par M. le directeur d'Amboise. Nous voulons des vrais casiers pour les tournées sacoches pour alléger la pénibilité des tournées intenablement physiquement. Le directeur essaie de nous en vendre des bidouillés avec des caissettes et intercalaires alors qu'il y a des dizaines de casiers qui partent à la poubelle !! Il veut en plus remettre la sécabilité alors qu'il y a encore des restes, et il se venge des arrêts maladie (97 jours de tournées à découvert) en n'accordant pas la prime qualité promise aux agents.

Les grands perdants dans cette triste histoire sont les usagers, la qualité de service, l'image de la Poste, les factures et notamment les tournées sacoches. Cela a engendré des dépenses folles en indemnisations des usagers, renforts multiples de FSE, intérimaires ou cadres de la DEX appelés pour écouler les restes. Vainement, car le TG est trop compliqué, le TCD mal fait, les tournées trop longues, et sans compter la démotivation des agents, pour une réorg qui vise à dézinguer leur métier, leur santé ...

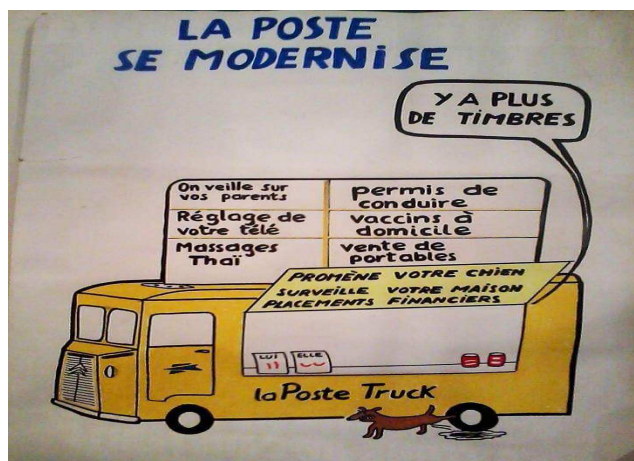
Les grands responsables de ce désastre sont : M. le directeur d'Amboise, Mme la directrice de la DSCC, et la direction nationale de la Poste qui se sont arc-boutés pour ce projet destructeur de l'avenir des postiers. La motivation de ces fossoyeurs est autre part, l'évolution de leur carrière et les sous-paies dans la poche, honte sur eux-elles !!

Peut-être en fonction du jugement du procès France Télécom auront-ils/elles à en répondre devant la justice un jour car pour le moment la machine à briser la santé des travailleurs.euses pour préserver les profits sévit encore

J AI MAL A MA POSTE !

Lecteurs, allez sur le site du journal Libé édition du 25 juin 2019 où 4 pages sont consacrées à la Poste, boîte du Mal Etre. C'est la saison 2 du tragique épisode France Télécom. Tout est dit en partant des calculs irréalistes des tournées des facteurs, de la pause méridienne en passant par la mise en place des ilots, et aussi à la chasse aux syndicalistes, à ceux ou celles qui se mettent en avant pour défendre de meilleures conditions de travail. Dans chaque centre courrier de France, des gens pètent les plombs. Des endroits résistent où la lutte est le seul moyen de relever la tête et de dire qu'on n'est pas d'accord, **dignement**. Actuellement des bureaux sont en grève dans le 46 (Martel) 7ème jour de grève, Montauban (81) 28ème jour de grève, Miellan (32) 37ème jour de grève à l'heure où nous écrivons l'article. Nous n'oublions pas non plus dans notre département le bureau d'Amboise où les accords de reprise ne sont toujours pas respectés par la boîte. Nous avons affaire à un rouleau compresseur où l'humain n'a plus sa place et où le métier de facteur est en train de disparaître tel que nous l'avons connu. La chasse aux profits est ouverte et tant pis si des gens tombent; les plus forts resteront, ou pas. Nous entrons dans une ère destructrice où les cadres qui s'y emploient aujourd'hui verront à leur tour leur sale boulot disparaître. Eux aussi seront touchés mais là il n'y aura plus personne pour les soutenir.

Le Réseau est aussi touché par les réorgs, le bureau de Pornichet attaque sa 12ème journée de grève, on réduit les horaires d'ouverture, on ferme les bureaux dans les centres commerciaux, dans les ZUS. Pour un oui ou pour un non on ferme le bureau centre soit cause maladie soit cause formation, entre parenthèse quand c'est pour journée de grève la boîte l'affiche fièrement afin de pointer ses agents. Il y a quelques années, fermer un bureau une journée était envisageable. Le service public ne subsiste que par son nom. Le mal être grandit si bien que tout guichetier qui a la possibilité de prendre un TPAS saute sur l'occasion pour quitter le navire avant qu'il ne coule. Les bureaux de poste tels qu'ils sont aujourd'hui vont disparaître. Des distributeurs de billets sont démontés, les APC et RPC fleurissent, le numérique est à notre porte, il va remplacer les hommes et les femmes. Finir cet article par une note positive n'est pas chose facile car toutes et tous qui travaillons encore dans cette boîte voyons bien que nos conditions de travail se sont détériorées au fil des ans et que l'on ne s'y retrouve plus. Et nous ne sommes pas fiers de la place qu'on laisse aux jeunes derrière nous !



EXPERIMENTE-E-S

Au Réseau, sur les métiers dits d'accueil (Chargés de clientèle, Gestionnaires de clientèle bancaire, Gestionnaires de clientèle pro), la moyenne d'âge est de 54 ans en 2019. Il serait temps de repenser les méthodes de management : ce n'est pas avec des bonbonnières qu'on nous motive, pas en nous montrant sur écran des bureaux où tout fonctionne à merveille, qu'on nous convainc, et ce n'est pas en essayant de nous faire avaler des couleuvres qu'on devient crédules.

Les « accueillants » sont des personnes !

ADIEU LA POSTE, BONJOUR LA CDC !

Affaire classée... Ce 25 juin, l'AMF (autorité des marchés financiers) a accordé à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique d'achat sur CNP assurances. Le mariage CNP/Banque Postale est annoncé pour le 1er trimestre 2020 et ce n'est qu'une partie de l'iceberg.

Dans le même temps, un méga pôle financier liant la CDC, l'Etat, La Poste et BPCE (Banques Populaires Caisses d'Epargne) doit voir le jour. L'opération entre actionnaires s'apparente à un véritable jeu de poupées russes : la CNP est absorbée par la Banque Postale, elle-même chapotée par La Poste, qui sera sous l'autorité de la CDC (majoritaire). BPCE reste actionnaire et l'Etat, dans cette opération pour la première fois, devient minoritaire au capital de La Poste..

Quid des missions de service public et de l'avenir des postiers ?